

sont importants. D'une part, les députés d'en face recommandent au gouvernement de dépenser moins, et l'accusent de dépenser beaucoup plus qu'il ne le devrait. D'autre part, ils présentent des motions et des résolutions demandant au gouvernement de prendre des mesures qui coûteraient encore plus cher. Ce n'est pas la première fois que le gouvernement reçoit ce genre de suggestion qui entraînerait une augmentation des dépenses. Cette résolution pose certaines difficultés en ce sens qu'on ne peut gagner sur tous les tableaux.

Il est aussi à noter que les députés d'en face ne trouvent jamais rien de bon à dire sur ce que nous avons accompli dans le domaine des transports. Le Canadien National réalise maintenant des profits grâce à la prévoyance et au dynamisme de ses nouveaux administrateurs, en particulier grâce à M. Bandeen. M. Bandeen a comparu l'autre jour, à Ottawa, devant le comité permanent des Transports et des Communications, et il a fait preuve de sa compétence en répondant aux questions posées par des députés de tous les partis. Ces questions portaient sur tous les aspects de l'exploitation du CN un peu partout au pays. Après avoir vu le président du CN à l'œuvre ainsi que les profits qu'il a fait réaliser, on comprend vite pourquoi le CN est maintenant en bonne position.

Le député de York-Sunbury (M. Howie) appréciera, j'en suis sûr, ce que j'ai à dire d'Air Canada étant donné que son président, M. Taylor, est comme nous, originaire du Nouveau-Brunswick. Grâce à sa jeunesse et à son dynamisme il a su réaliser des profits et renverser complètement la situation depuis un an environ. Il s'est efforcé d'atteindre le niveau d'efficacité que nous souhaitons tous.

J'aimerais vous citer un extrait du discours que le ministre des Transports (M. Lang) a fait en mars 1978 dans la région de l'Atlantique. Voici :

A mon avis, le transport constitue un des principaux liens entre les régions. Et cela remonte à l'époque de la Confédération lorsque le chemin de fer a rejoint pour la première fois les régions jusque là isolées. Et malgré l'avènement d'autres liens comme les communications modernes, le transport est toujours un facteur clé dans un pays aussi vaste que le nôtre.

Le transport a également joué un rôle important dans l'expansion économique du Canada. Sans système de transport efficace, les céréaliculteurs de l'Ouest ne pourraient jamais atteindre rapidement les marchés de plus en plus importants qui s'offrent à eux dans le monde entier. Et dans la région de l'Atlantique, nos ports nous relient aux marchés européens depuis les débuts de la colonie.

À l'égard du problème des tarifs marchandises, on a effectué une étude relativement à la loi sur les tarifs de transport des marchandises dans les provinces Maritimes et la loi sur les subventions au transport des marchandises dans la région Atlantique. Cela couvre la région de l'Atlantique et la côte de la Gaspésie. Après avoir consulté les gouvernements provinciaux, nous avons estimé que la subvention actuellement accordée pour le transport dans la région n'avantageait pas au maximum l'économie régionale et nous avons convenu qu'il faudrait verser une subvention pour l'expédition de certaines marchandises produites dans la région par n'importe quel mode de transport. Cette subvention s'appliquera à compter du 1^{er} septembre à une liste de marchandises choisies par les autorités fédérales et provinciales. Je suis convaincu que les modifications que nous avons apportées au programme de subvention globale de 15 p. 100 auront des conséquences économiques positives sur toute la région, en rendant les produits de la région de l'Atlantique plus concurrentiels et en améliorant la concurrence entre les différents modes de transport.

Transport maritime

Le ministère des Transports a étudié le réseau de distribution des pommes de terre du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard. De concert avec les gouvernements provinciaux, les producteurs et les revendeurs de pommes de terre ont déjà considérablement amélioré ce réseau; ils ont notamment revu les taux de transport des pommes de terre, modernisé les installations portuaires de certaines régions des provinces de l'Atlantique et mis en œuvre un nouveau système de planification.

Un segment important de l'économie de la région de l'Atlantique gravite autour de la construction navale et si la soumission de notre chantier naval est acceptée, nous avons plusieurs projets qui pourraient éperonner notre économie.

On a annoncé dernièrement que, malgré l'absence de fonds, un grand bond en avant a été fait dans la gestion du service de traversiers de la côte est et dans le service côtier au mois de décembre avec la création de CN Marine, société dont le siège social se trouve à Moncton, au Nouveau-Brunswick.

Toutes ces choses sont évidentes et importantes et elles sautent aux yeux. Pourtant, les députés qui posent des questions sur les transports n'y font jamais allusion.

A mon avis, le gouvernement n'est pas resté sourd aux appels qui ont été lancés en faveur de l'organisation et de la réalisation d'un réseau de transport moderne dans les provinces des Maritimes. A vrai dire, certains changements survenus ces derniers jours montrent que le gouvernement s'intéresse aux besoins des provinces de l'Atlantique dans ce domaine. Par ailleurs, il s'efforce de répondre tant aux besoins actuels que futurs d'une manière positive et visible.

● (1602)

Sans doute les députés savent-ils que le ministre des Transports (M. Lang) a fait cette semaine trois annonces importantes concernant les Maritimes. Alors qu'il était de passage à Yarmouth, il a présenté à la Nouvelle-Écosse un chèque de plus de 5 millions de dollars pour payer les travaux de réfection du réseau routier entrepris l'an dernier. Cet argent a été versé dans le cadre de l'entente sur les transports dans les provinces atlantiques annoncée l'an dernier et n'est qu'une part de 125 millions que le gouvernement fédéral consacra, de concert avec les provinces, pour permettre aux quatre provinces maritimes d'améliorer leurs réseaux routiers. Je crois que cette entente sera à l'origine d'un réseau de transport moderne que le député semble réclamer mais qui existe déjà.

Les fonds versés cette semaine à la Nouvelle-Écosse ne constituent que l'amorce du programme d'amélioration des routes qui coûtera quelque 64 millions de dollars répartis sur quatre ans. Ces nouvelles routes seront en mesure d'accueillir des véhicules transportant des charges plus lourdes et ces améliorations profitent directement aux entreprises de camionnage de la province.

La deuxième annonce faite par le ministre intéresse un domaine connexe et démontre comment le gouvernement est au courant des besoins des transports locaux et régionaux dans les Maritimes. On a consacré 1 million de dollars à la construction d'une nouvelle gare d'autobus à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick. Cette somme n'est qu'une part des 4 millions consacrés aux entreprises de transport provinciales et fait partie également du programme général de 125 millions de dollars que je viens de mentionner.